

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

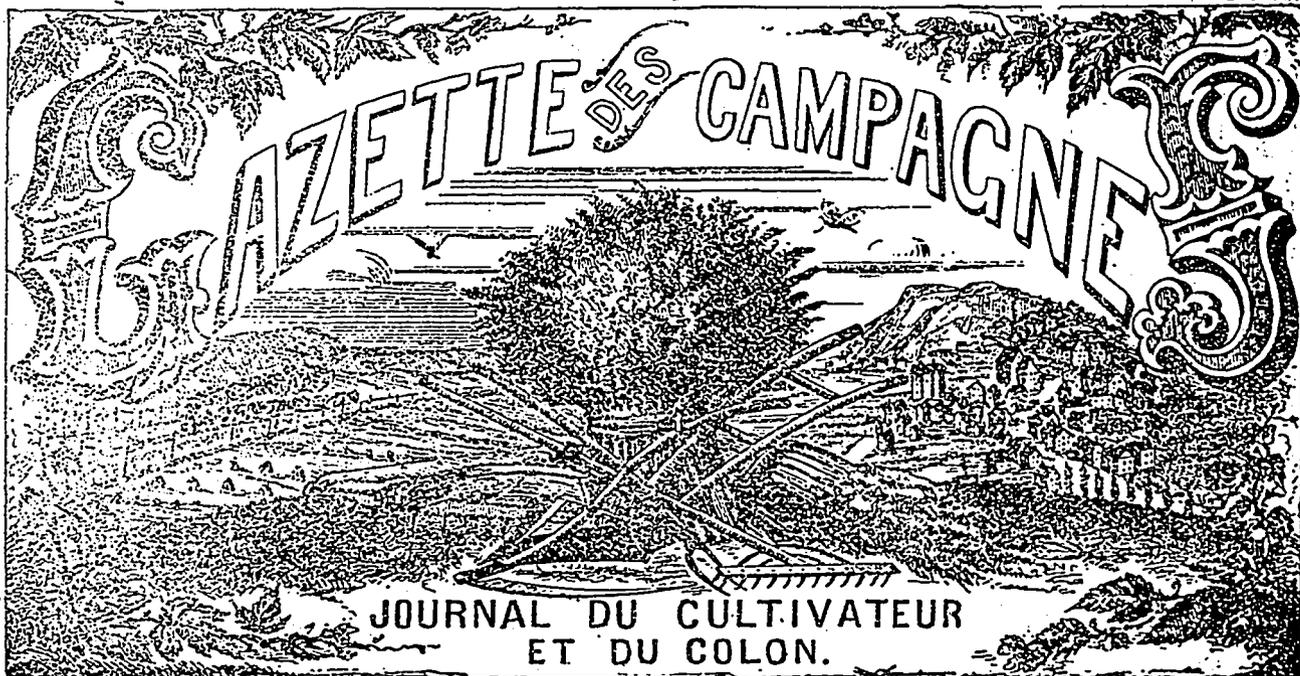
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emaparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT: \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire: FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDI

SOMMAIRE

Adresse: A nos abonnés.

Revue de la Semaine: Décès de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec René Edouard Caron, du Révd. Père Durocher missionnaire, et du Révd. Z. Charest curé de St. Roch de Québec; notices nécrologiques.—L'honorable Luc Letellier de Saint-Just, nommé Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Cause agricole: Soins à donner aux animaux.—Matériaux et mode de construction d'une étable.—Orientation et exposition d'une étable.—Position de l'étable par rapport à l'habitation des maîtres.—Espace à donner au bétail dans l'étable.

Sujets divers: L'école vétérinaire à Montréal.

Choses et autres: L'hon. M. Burpee remplit temporairement la charge de Ministre de l'Agriculture à Ottawa.—La débâcle à Sorol en décembre.—Présentation de médailles et diplômes à nos exposants canadiens à Philadelphie, devant avoir lieu à Ottawa.—Reboisement des terrains pauvres.

Recettes: Moyen de contrôler l'effet produit par la picote.—Conservation des fourrures.

Nous devons rappeler ici que l'on ne s'abonne pas à la *Gazette des Campagnes* pour moins d'un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages doivent alors avoir été payés.

Il est arrivé parfois, qu'un abonné voulant cesser de recevoir la *Gazette des Campagnes*, s'est contenté d'écrire sur le journal même le mot *refusé*, qu'il nous renvoie sans même y laisser son nom. Il est difficile alors pour nous de savoir quel est l'abonné qui refuse notre *Gazette*. En adaptant le procédé régulier tel qu'indiqué plus haut, nous savons alors à quoi nous en tenir et l'on nous évite bien des désagréments. Nous espérons que l'on prendra bonne note de cet avis pour l'avenir.

A nos abonnés

Avec le présent numéro commence la quinzième année de publication de la *Gazette des Campagnes*.

A cette occasion, nous éprouvons le besoin de nous adresser d'une manière toute particulière à nos abonnés: aux uns, pour les remercier de l'encouragement qu'ils nous ont accordé soit en payant régulièrement le prix de leur abonnement, soit aussi pour les paroles de bienveillance qu'ils nous ont adressé de temps à autre et de l'encouragement qu'ils nous ont accordé pour impressions ou annonces; aux autres, MM. les retardataires, pour les prier de nous faire la remise du prix d'abonnement qu'ils nous doivent: ces arrérages, quoiqu'étant une faible somme pour chacun, forment cependant un montant d'au delà de \$2,000. On conçoit facilement qu'ayant en mains ces \$2,000, nous pourrions assurément faire à notre *Gazette des Campagnes* les changements nécessaires pour que cette publication agricole soit un journal de première classe, tout en y insérant des gravures, sans que pour cela nous ayons eu besoin de réclamer l'appui de notre Gouvernement Provincial.

Sous ces circonstances, nous ne pouvons commencer la quinzième année de publication de la *Gazette des Campagnes*, en y faisant les changements que nous avions cru nécessaires d'y apporter. Nous pouvons tout au plus offrir à nos abonnés le concours de notre bonne volonté, avec le désir de travailler autant qu'il sera en notre pouvoir à leur être utile.

Nous avons dû, comme tous nos confrères, subir les conséquences de la crise monétaire qui se fait si vivement sentir dans notre pays, et qui nous offre à l'heure qu'il est la perspective pour l'avenir d'une gêne alarmante parmi les

différentes classes de la société ; comme tous ceux que cette orise a atteint, nous avons dû faire notre part de sacrifices ou nous astreignant à la plus sévère économie, afin de nous permettre de continuer une œuvre que nous affectionnons et à laquelle nous sommes si profondément attaché.

Nous ne pouvons nous flatter, en commençant la quinzième année de notre *Gazette des Campagnes*, que notre part de sacrifices sera moins lourde. Nous avons cependant espoir que ceux qui jusqu'à présent ont été empêchés de payer leur abonnement, se feront un devoir de nous faire parvenir ce qu'ils nous doivent, dans le cours de janvier. La fin de décembre et le commencement de janvier sont des temps où les cultivateurs peuvent porter sur nos marchés toutes espèces de denrées, telles que viandes, volailles, etc. ; ainsi donc de ces ventes, que l'on fasse la part qui nous revient pour abonnement à la *Gazette des Campagnes*.

Nous remercions bien sincèrement ceux que la gêne n'a pas atteint et qui nous ont payé régulièrement leur abonnement, car c'est à eux que nous devons en partie la longue existence de la *Gazette* ; nous les prions surtout de nous continuer leur précieux encouragement, afin que nous n'ayons pas à dire que les cultivateurs sont incapables de maintenir un journal. Notre journal agricole a été le seul qui jusqu'à ce jour ait pu se maintenir aussi longtemps, et les cultivateurs doivent tenir à honneur non-seulement qu'il se maintienne, mais qu'il puisse s'agrandir et se mettre à la hauteur de leurs besoins ; car plus que tous les autres corps de la société, le cultivateur a besoin d'un journal qui lui soit entièrement attaché.

Nous faisons donc appel aux cultivateurs intelligents et dévoués, de nous prêter leur puissant appui. Pour concourir à cette œuvre, il suffit de nous donner une piastre par année afin de recevoir notre *Gazette des Campagnes* dont un seul conseil suivi peut couvrir parfois la dépense au centuplé.

Malheureusement tous les cultivateurs ne comprennent pas l'importance qu'il y aurait pour eux de recevoir un journal qui leur est tout spécialement dévoué : la preuve, c'est que sur une population qui compte pour les trois quarts en nombre, c'est à peine si nous pouvons obtenir deux mille abonnés. Afin de faire disparaître cette apathie, il suffit que nous ayons le concours d'amis dévoués de l'agriculture ; c'est par ce moyen que nous pouvons compter sur une liste de près de 600 abonnés dans le comté de Portneuf : grâce à la propagande faite par les directeurs de la Société d'agriculture de ce comté, dont M. le Dr. LaRue député à la Chambre Provinciale, est président, le nombre des abonnés s'est accru d'année en année.

Cette propagande peut se faire également dans tous les comtés. Les Sociétés d'agriculture de Charlevoix, Témiscouata, Nicolet et Saguenay ont suivi cet exemple, et nul doute qu'elles obtiendront le même résultat pour l'avenir.

Maintenant, pour concourir à cette œuvre de publicité et d'amélioration à notre agriculture et nous aider dans notre tâche, nous ferons une prière à nos abonnés : c'est de vouloir bien recommander notre journal et de nous adresser chacun, en retour, pour secourir nos efforts à faire ce qui peut être utile, un abonné nouveau pour nos éternels.

Nous sommes loin d'avoir atteint le but que nous nous proposons, par la publication de la *Gazette des Campagnes*, nous y arriverons cependant avec le travail et la persévérance ; nous y arriverons plus tôt, si ceux qui sont en état de pouvoir correspondre avec la *Gazette des Campagnes* se mettaient à l'œuvre dans le but de faire profiter de leur expérience, nos lecteurs. Il nous faut à la fois et plus d'a-

bonnés et surtout plus de collaborateurs. La lumière ne doit pas rester sous le boisseau ; ceux qui ont les capacités nécessaires pour pouvoir correspondre avec la *Gazette des Campagnes* devraient se mettre à l'œuvre. C'est un devoir pour eux de faire connaître à leurs compatriotes, cultivateurs comme eux, les secrets qu'ils connaissent pour obtenir le succès dans la culture d'une terre ou l'aménagement d'une ferme.

Nous osons donc compter à la fois sur de nouveaux abonnés, et sur les bienveillantes communications d'écrits qui contribueraient à rendre d'éminents services à la cause agricole qui doit être celle de tous les véritables amis de notre pays. A l'œuvre donc, tous ensemble !

L'œuvre de la *Gazette des Campagnes* n'est pas la nôtre ; nous ne sommes que le continuateur d'une œuvre que notre Clergé canadien a implanté dans le pays dans la personne des Rév. M. M. F. Pilote, Thomas Pelletier, A. N. Lelclere P. P. Dubé, et de plusieurs autres membres du Clergé qui ont pris une part active dans la fondation de ce journal agricole : ce qui explique sa stabilité. Jusqu'à ce jour, dans la mesure de nos faibles capacités, nous avons cru remplir le but pour lequel ce journal a été fondé ; c'est pourquoi le clergé n'a cessé de contribuer à aider au maintien de ce journal agricole, et nous espérons qu'en suivant toujours la ligne de conduite qui nous a été tracée par ses zélés fondateurs, la *Gazette des Campagnes* pourra compter sur l'encouragement du Clergé qui lui est si nécessaire : c'est une influence qui nous est indispensable pour nous permettre de poursuivre cette œuvre si généreusement et patriotiquement commencée.

REVUE DE LA SEMAINE

La mort vient de nous enlever trois existences des plus précieuses dans la personne de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur René Édouard Carou, du Révd. Père Durocher et du Révd. Z. Charest.

Mercredi, le 6 décembre, les citoyens de St. Sauveur de Québec apprenaient avec douleur la mort du Révd. Père Durocher que pendant 23 ans ils s'étaient accoutumés à regarder comme leur père et leur seul appui.

Que de familles doivent à la générosité et à la bonté de ce dévoué missionnaire, de n'avoir pas succombé à la misère ?

Que d'institutions de bienfaisance lui doivent leur existence ?

Ainsi sa mort frappe-t-elle d'une manière bien sensible tout ceux qui ont eu l'avantage de le connaître et d'apprécier sa profonde charité.

Nos abonnés du Saguenay nous saurons gré de publier la bien courte mais éloquentة nécrologie que nous empruntons au *Canadien* :

« Le Révd. Père Durocher est né à Saint-Antoine de Padoue, près de Belœil, en 1799. Il a par conséquent 76 ans. Après un vicariat de quelques mois, aux Trois-Rivières, on le voit faire ses vœux à Saint-Sulpice de Montréal et se charger des missions du lac des Deux-Montagnes, du lac Saint-Jean, etc.

« Les tribus montagnaises ou à évangélisées conservent encore aujourd'hui un précieux souvenir de son zèle infatigable et de sa charité.

« De 1849 à 1853, le grand comté du Saguenay le revendiquait comme son supérieur. Là encore, à son autorité de prêtre, il sut unir toutes les tendresses d'un cœur paternel.

« Au mois d'octobre de l'année 1853, nous le retrouvons à Saint-Sauveur, à la tête de la communauté des Oblats, où il resta en qualité de supérieur jusqu'à la fin de 1874.

« Les travaux innombrables qu'il a accomplis dans cette dernière paroisse sont encore présents à la mémoire de tous les

citoyens. Durant les vingt et quelques années qu'il a passées au milieu d'eux, son zèle, sa charité ne se sont jamais démentis. Pour le pauvre comme le malheureux, il savait toujours trouver au fond de son cœur une parole de consolation.

" L'intérêt qu'il portait aux petits enfants est connu de tous le monde. Gémissant un jour sur la triste position de certaines familles dénuées de ressources suffisantes pour vêtir leurs enfants et les placer dans quelques maisons d'éducation, le révérend Père Durocher n'écoula que son cœur de père et de prêtre, et fonda, à Saint-Sauveur, cette belle société qu'il a appelée : *Société des Dames de Bonsecours*. Les membres de cette société, fidèles aux intentions de son regretté fondateur, se réunissent une fois par semaine pour confectionner des vêtements à l'usage des enfants pauvres.

" Au nombre des maisons d'éducation qu'il érigea à Saint-Sauveur, nous devons citer l'école des frères de la doctrine chrétienne et le couvent des Sœurs de la congrégation de Notre-Dame.

" Malheureusement, le grand incendie de 1866 vint détruire d'un seul coup tous ces édifices dont l'érection lui avait coûté tant de peines et de travail. Son courage toutefois ne chancela pas devant cet immense malheur. Il se mit une seconde fois à l'œuvre, fit appel à la générosité du public et parvint, à force de persévérance et d'énergie, à réparer en partie le premier désastre.

" Ses généreux efforts ne se bornèrent pas à relever nos maisons d'éducation ; il entreprit et réussit à ériger le presbytère qui est la résidence actuelle des Révds. Pères Oblats à Saint-Sauveur.

" Le désir insatiable de faire le bien, de secourir la misère, le conduisit, peu de jours avant sa mort, chez quelques marchands de la Basse-Ville qui ne l'ont point oublié. Avant de voir la tombe se renfermer sur lui, il voulait verser dans la caisse du Bonsecours, la dernière obole, l'obole du pauvre.

" Ce trait peint la grandeur d'âme, le caractère généreux de l'illustre défunt dont nous regrettons en ce moment la perte.

" Que pouvons-nous ajouter à cette trop pâle biographie si ce n'est que les derniers instants du Révd. Père Durocher ont été ceux d'un saint.

" Il est mort entre les mains de ses confrères, entouré des plus augustes sacrements de la religion.

" Avant de rendre le dernier soupir, il a eu des paroles de reconnaissance pour Sa Grâce Mgr. l'Archevêque, pour Mgr. Casault et quelques autres prêtres qui étaient venus lui rendre visite peu d'instants auparavant."

Ce n'était pas assez d'avoir enlevé à la paroisse de St. Sauveur de Québec son plus noble et très-zélé pasteur, le lendemain la mort, terrible pour le pécheur, mais consolante pour celui qui a toujours vécu dans la crainte du Seigneur, élevait à l'affection des paroissiens de Saint-Roch leur très-dévoûé curé, le Révd. M. Z. Charest.

Nos lecteurs de la campagne, principalement ceux des Cantons de l'Est et du Saguenay, aimeront à conserver l'éloge qui a été fait sur la vie de ce vénérable curé et que nous devons à la plume d'un de ses paroissiens, M. P. G. Huot. Plusieurs de nos cultivateurs doivent à ce regretté prêtre qui était autrefois leur curé, d'avoir laissé les chantiers pour se faire cultivateurs. On se souvient encore lorsque les charpentiers étaient soumis à un chômage forcé, des efforts tentés par le Révd. M. Charest, dans le but de faire de ces ouvriers, des colons qui plus tard deviendraient les pères nourriciers du pays. Ce digne prêtre, aidé des Révds. MM. F. Pilote, H. Hébert, Chs. Trudel et du Révd. Père Durocher, ont non seulement travaillé à la vigne du Seigneur, mais ils ont contribué par leur conseils et leurs travaux à faire coloniser ces forêts vierges qui aujourd'hui sont d'immenses paroisses qui ne demandent que des chemins de fer pour fourvoir à nos villes des approvisionnements abondants.

C'est à notre patriotique Clergé que nous devons l'établissement de ces greniers d'abondance. Le secret de ces établissements se trouve dans la religion et l'esprit de charité qui anime ses zélés pasteurs qui dans ces occasions savent diminuer autant que possible toutes les misères et les souf-

frances qui accompagnent nécessairement la formation de ces établissements du défrichement des terres.

Aussi, nos cultivateurs seront toujours heureux de pouvoir conserver pieusement les écrits qui leur rappellent tout ce qu'ils doivent de reconnaissance à ceux qui furent leurs curés, leurs conseillers et leurs protecteurs ; ils se rappelleront surtout les nobles sacrifices faits par leur ancien curé, le Révd. M. Z. Charest, à la lecture de ce qui va suivre :

" Le Révd. M. Z. Charest qui, durant trente-huit ans, a occupé la cure de la paroisse de St. Roch de Québec et qui vient de mourir dans la pleine maturité de l'existence, alors que nous avions encore lieu d'espérer pour lui, comme pour les causes sacrées qu'il protégeait, de longues années d'apostolat, mérite mieux qu'une simple mention nécrologique.

" Le vrai mérite, celui qui compte et pèse sur les œuvres, est chose rare ; c'est une plante modeste qui ne croît pas sur tous les sols, qui germe et se développe lentement ; le mérite ressemble à ces humbles fleurs d'automne, cachées sous des herbes parasites : on ne le trouve qu'à l'odeur de son doux parfum.

" C'est aux hommes qui en connaissent le prix et en comprennent le résultat d'en faire l'histoire.

" Il y a des personnes dont la vie a été plus en vue, dont le nom sonore a retenti avec plus d'éclat au sein des multitudes que la vie et le nom du révérend curé Charest, mais les actes de ces hommes, inscrits avec leurs noms sur d'opulents mausolées, élevés à leur mémoire, seront moins durables—c'est notre conviction—que le nom et les actes de cet humble prêtre. Le temps, ce juge sévère et juste, usera ces monuments et en fera disparaître les inscriptions, lettres par lettres, et l'oubli les saisira, tandis que les œuvres du prêtre qui nous pleurons, gravées dans le cœur du peuple, resteront debout.

" Cette mémoire bénie devient dès ce jour un héritage qu'une génération légitime à celle qui le suit, une tradition bienfaisante que les familles favorisées préservent, comme un exemple et un talisman.

" Pour la plupart des hommes, la vraie réputation, celle qui dure, commence à leur tombe et se mesure à l'importance de leurs œuvres et à la grandeur de leur caractère. Il en est dont la vie fut célèbre, mais dont la mort a jeté le nom dans une obscurité méritée. Leur brillant n'était que clinquant et charlatanisme. Il en est d'autres, au contraire, qui, humbles dans leur vie, ignorés dans leur dévouement, modestes dans leurs travaux, se sont élevés à l'immortalité en descendant au cercueil.

" Il en est ainsi du Révérend Curé Charest.

" Sa tombe vient à peine de s'ouvrir que sa vie s'illumine et nous apparaît sous son vrai jour ; la reconnaissance grandit ses services et fonde sa renommée, mais une renommée serene et pure celle-là, fondée sur une existence qui fut servie par un rare bon sens, inspirée par le patriotisme et couronnée par une incomparable charité.

" Ceux qui l'ont connu et apprécié se sentent consolés de voir l'empressement de la population auprès de cette tombe. La place avoisinant le Presbytère de St. Roch, où son corps avait été exposé, fut encombrée du matin au soir, au point que l'autorité municipale eut devoir, pour prévenir les accidents, y placer plusieurs membres du corps de police, afin de maintenir l'ordre et de régulariser la circulation.

" Cette foule se composait non-seulement de citoyens de Québec, mais d'étrangers. On y a vu, même, bon nombre de nos concitoyens protestants, venant rendre un dernier hommage à la dépouille terrestre de ce grand citoyen.

" Rien n'était plus touchant que de voir les actes de foi naïve et profonde accomplis à toute minute auprès du cadavre dont les traits calmes et rigides avaient conservé le caractère vivant.

" La mort a des mystères redoutables, et généralement les vivants s'effraient à la vue d'un cadavre. On le sait en possession des secrets d'une autre vie et l'imagination se fait à l'idée que cette forme, sans chaleur et sans mouvement, étendue sur le lit funéraire peut tout à coup déchirer son suaire et nous dévoiler d'effrayantes choses du monde inconnu.

" Il n'en fut pas ainsi de la foule, en cette circonstance. On cherchait à toucher les mains, la figure du cadavre ; on apportait des médailles et des chapelets que l'on déposait sur lui, afin de conserver quelque objet consacré par son contact.

" Il semblait que ce ne fut pas un homme mortel que la foule avait devant elle, en faveur duquel on doit prier le Dieu des miséricordes et du pardon, mais bien plutôt, un des élus du Seigneur, assis à sa droite, que l'on intercédait pour en obtenir

des grâces!

"Ce concours du peuple s'explique. Cette célébrité est un fait légitime.

"Durant quarante ans, le Révérend curé Charest a été mêlé et a, pour ainsi dire, participé à tous les actes de la vie de la population de St. Roch. Une génération a passé devant lui, bénie et absoute par son autorité de prêtre; une autre s'est levée dont il a dirigé les premiers pas dans la vie. Ils furent tous ses enfants également chers et acceptés.

"En dehors des devoirs de son ministère, il a essayé d'améliorer les conditions d'existence des ouvriers qui composent en grande partie cet immense faubourg, riche toujours pleins de bruit et de travail, en cherchant par ses conseils et ses secours à fortifier les industries anciennes et à en fonder de nouvelles. Il avait le gémissement des affaires et s'il n'eût tenu qu'à lui de pouvoir escompter une circonstance favorable, les travailleurs n'eussent pas vu décroître leur plus féconde ressource, l'industrie mère de Québec, et ne se fussent pas dispersés, en partie, sous la plus inexorable des lois, celle de la misère.

"Mais c'est à l'éducation du peuple, surtout, qu'il appliquait son indomptable énergie et le trésor de cette admirable charité qui était le principe de sa vie, sans laquelle, disait-il, rien ne peut se fonder de bon et de durable et qui faisait tellement partie de lui-même que, sans elle, il lui semblait qu'il n'aurait plus qu'à mourir.

"Il a mené cette tâche d'édifier des palais destinés à l'éducation élémentaire du pauvre avec une vaillance si haute, et d'une main si résolue, et il a si pleinement réussi que ses travaux, pour être circonscrits dans les limites de cette paroisse, ne lui en avaient pas moins acquis une renommée canadienne. Son nom franchissant les bornes étroites où se déversait sa vie, où s'épanouissaient les œuvres de sa charité et de son patriotisme était devenu une leçon pour les tièdes, un encouragement pour les dévoués, et l'admiration de tous.

"Il souffrait de cette popularité que sa modestie repoussait et que son cœur de Prêtre, voué à l'accomplissement du devoir, comme à un acte facile et commun, ne comprenait pas et trouvait absurde.

"Aussi, n'eussions-nous jamais tenté, lui vivant, de raconter ses sacrifices. Il ne fallait rien moins que cette occasion de sa mort, qui le met au-dessus de nos misères et de nos indiscretions, pour nous engager à retracer, en traits rapides et imparfaits, une ébauche de cette pure et grande figure.

"Nous ne prétendons pas élever dans ces quelques lignes un monument qui réponde à ses grands services; ce monument est ailleurs, nous l'avons dit, et a de meilleures assises que celles que nous pourrions lui donner: il est élevé dans le cœur de ceux qu'il a aimés et qu'il a dotés de ses bienfaits.

"En parlant de ces hommes aussi grands et aussi complets que nature, l'écrivain, quel qu'il soit, ne peut avoir pour but que de les donner en exemple. Ils ont laissé dans la vie une trace lumineuse; la voie qu'ils ont suivie et élargie est restée grande ouverte, et ils semblent nous appeler à y entrer pour marcher sur leur trace et remplir notre devoir de citoyen et de chrétien.

"M. le curé Charest, naquit à Ste. Anne de la Pérade, le 21 février 1813 et avait ainsi 63 ans à sa mort. Il était fils de feu M. Antoine Charest et de Dame Marie Anne Marchand. Il eut plusieurs sœurs et frères, dont l'un a résidé dans St. Roch et est mort, il y a quelques années, à Beauport, M. le Dr Charest, qui a laissé la réputation d'un médecin éminent et d'un citoyen honorable.

"Il était le parent de Mgr. Laflèche, évêque des Trois-Rivières et comptait dans sa famille cinq neveux qui servent Dieu dans le sacerdoce.

"Sa famille était composée de cultivateurs aisés, dont les ancêtres venus de la Bretagne en ce pays, avaient transmis à leurs descendants, les vertus de la vieille terre Armoricaine: la persévérance, la simplicité des mœurs, la foi naïve dans le culte religieux, le respect profond des traditions. Ces familles de cultivateurs dont sont peuplées les campagnes du Canada sont, en vérité, la moelle de notre nationalité.

"Ils possèdent la force, la virilité, toutes les sortes de courage roquis dans la poursuite des durs travaux des champs et pour faire face aux épreuves de leur position; leur vie est faite de devoirs, ils ne s'en plaignent jamais, ils ont la force et la largeur d'épaules nécessaires pour les porter gaiement, quelque rudes qu'ils soient. Lorsque le devoir du jour est accompli, ils se retirent, au soir, dans l'intérieur de la maison qui reproduit l'intérieur des vieilles fermes de la Bretagne et de la Normandie, et près de l'âtre flamboyant, ou devise simplement et l'on prie sincèrement,

"Les enfants qui grandissent dans ces milieux bénis, éclairés par la foi, le courage et le bon sens, apprennent vite à connaître la vie par son côté sérieux et à s'armer fortement pour en conjurer les périls. Quelque ignorants qu'ils soient de la science, ils acquièrent deux choses qui suffisent à leur bonheur et que, le plus souvent, les grands penseurs ne possèdent pas, savoir: l'amour du devoir et la foi qui conduit leur esprit dans une voie sûre.

"L'enfance du Révérend Curé Charest s'écoula donc entre les champs, le foyer de la famille et l'humble Eglise du village. Il prit dans l'air libre et lumineux du dehors, l'énergie corporelle; il reçut dans l'atmosphère de sa famille, simple et croyante, dans les lueurs douces qui partent du cœur d'une mère, comme d'un chaud foyer, la bonté et la pitié; du temple lui vint la paix de l'âme, c'est-à-dire la foi qu'il garda sans efforts. Cette foi, malgré les études, les leçons des rhéteurs, les épreuves et les ennuis de la vie, éclaira son âme d'une lumière aussi pure et vivace au déclin de sa vie qu'à son enfance.

"L'enfance a parfois des aperçus sur la vie, qui décident de la destinée de l'homme fait. L'avenir, comme une forêt dans laquelle on pénètre par le couchant, semble jeter son ombre sur elle et la rend grave et réfléchi; l'enfance cherche d'avance la voie qu'elle engagera dans cet avenir et s'y décide rapidement. Il y a de ces décisions sérieuses prises par l'enfance qui semblent une divination; c'est comme un rayon de grâce qui descend de Dieu sur une âme privilégiée.

"Avant même de commencer ses études collégiales, M. Charest était décidé à entrer dans le sacerdoce. C'était sa destinée. Une force mystérieuse l'emportait vers le sanctuaire.

"Il était dans la disposition de son âme aimante et tendre, de penser à l'avenir et d'y choisir la position qui lui permit de mieux déployer son aile d'ange, de dépenser avec plus de profit pour son prochain l'affection dont il se sentait pénétré pour lui.

"Devant cette décision prise et exprimée avec toute la détermination qu'on lui connaissait, sa famille se décida à lui faire suivre un cours d'études au collège de Nicolet.

"Ses succès de Séminariste furent considérables. Il avait un esprit vif, une perception rapide des choses, une mémoire qui est devenue légendaire et dont on parle encore, entre élèves du collège comme d'une faculté phénoménale. Tandis que ses compagnons rageaient sur une leçon et se morfondaient à l'apprendre de mémoire, le jeune Charest fermait son livre, à peine entrevu et dans lequel il n'avait plus rien à apprendre. Il s'empressait alors à dessiner sur du papier des têtes d'élèves grimaçantes, aux prises avec un auteur grec ou latin, et surtout à tracer des maisons d'école, des plans de séminaire; c'était sa passion qui se dévoilait et qu'il devait déployer plus tard avec tant d'ardeur et de profits dans la paroisse de St. Roch.

"Ceux qui l'ont connu, alors, dans le cours de ses études collégiales qu'il compléta rapidement et d'une manière brillante, purent augurer de l'avenir qui lui était réservé dans l'état où il serait appelé.

"Ses facultés étaient bien équilibrées. Il possédait ces deux choses qui, réunies à égale mesure, mettent le génie en échec, — la volonté de faire et le pouvoir d'exécuter. — Son jugement serein, en concevant un projet, en saisissant, de suite, les détails. Ses calculs du possible étaient exacts.

"Aussi, n'est-il pas surprenant qu'il ait réussi plus tard à exécuter des projets qui, par leur grandeur, les difficultés qui s'y rattachaient et le peu de ressources apparentes à sa disposition, semblaient impossibles et effrayaient les esprits ordinaires et timides.

"Il comptait beaucoup sur les citoyens, que son esprit de charité enthousiasmait et entraînait; il eut l'air, toujours, d'associer à l'exécution de ses projets publics, des amis qui, dans l'occasion, ne comptaient plus et donnaient aveuglément. Il les avait rendus, comme lui-même, frénétiques de charité et de vrai patriotisme. Mais il comptait surtout sur lui-même et il était sûr de réussir.....

(Suit ici l'énumération des divers travaux exécutés par M. Charest, qui demeureront dans St. Roch de Québec comme un monument constant qui servira à rappeler ce qu'a pu réaliser le dévouement et l'esprit de charité de ce digne et regretté Curé.)

"Mais les jours suprêmes et toujours prévus du vénérable et très-dévoué Curé Charest arrivaient. Son grand travail de quarante ans commençait à peser sur ses épaules qui ployaient, sans qu'il le dit, et qu'il voulut le croire.

"Dans Octobre 1875, il tomba, à son poste, un jour. Rendu à sa chambre, il sentit ses pieds et ses jambes comme morts. Il ne pouvait en croire ses yeux. Allait-il succomber bientôt, quand il avait une cure immense à administrer, quand il avait encore dans la tête des projets à exécuter, des plans de bien-être pour

ses concitoyens. Il fit tant de ses pieds et de ses mains qu'il se releva et se remit au travail. Il travailla ainsi, visitant les Frères, allant au couvent, jetant, comme un furieux, son argent parmi les pauvres et recommençant tous les jours à son devoir jusqu'au mercredi des cendres suivant.

"Au matin il se sentit mal, mais il avait l'habitude de tous jours chanter sa messe des cendres, il ne céda à personne de ses vicaires ce droit. Le jour des cendres était le jour de l'humilité, de la proclamation solennelle de notre impuissance, de notre infinie petitesse, une pincée de cendres ! Qui mieux que lui, qui plus sincèrement que ce modeste et cet humble pouvait parler du néant de nos vanités ?

"Il dut se satisfaire, mais au retour, il sentit une faiblesse léthargique aux extrémités, des douleurs, il se vit malade et le crut sérieusement.

"Quelquefois, en marchant, une ombre rapide se projettesur votre figure, c'est l'aile d'un grand oiseau de proie qui passe au-dessus de nous.

"C'est ainsi que, souvent, lorsqu'on se croit fort, sans la voir approcher, une ombre passe sur vous et vous ferme la lumière, c'est le grand aile de la mort.

"Cette ombre couvrit un instant le Rév. curé. Son esprit on fut frappé, mais se tut. Il était de la race de ceux qui meurent debout et simplement. Qu'avait-il à craindre de la mort ? N'avait-il pas déjà vu la face du Seigneur dans la pleine lumière du sanctuaire. Ne lui avait-il pas parlé intérieurement. L'avait-il jamais outragé en paroles, en œuvres ? Avait-il soustrait son épaule au fardeau du devoir ?

"Depuis ce Jour des Cendres, dernier, il est descendu pen à pen dans la mort et il y a disparu tout entier, le 7 décembre au soir.

"Il a été enterré dans l'église de St. Roch, le 13 décembre, le même jour qu'il y était entré en 1836, comme vicaire.

"Son corps repose en paix, sous les dalles de cette église qu'il avait élevée, son souvenir n'en sera que plus vivant dans la mémoire des fidèles qui visitent les saints lieux.

"Il nous reste un souhait à exprimer en terminant ces lignes écrites sous l'impression d'un sentiment de vénération pour le grand caractère de ce prêtre qui fut notre ami, dans la bonne, comme dans la mauvaise fortune.

"Les peuples qui aiment leur patrie doivent entretenir dans leur âme le grand amour des choses qui l'élèvent et la fortifient. Il est de leur devoir d'honorer les hommes qui ont été durant leur vie la plus pure expression du dévouement et de charité et qui ont rendu de grands services publics. Perpétuer et multiplier leur souvenir parmi les multitudes, c'est prouver qu'on apprécie leurs actes et qu'on est prêt à les imiter.

"Les pays qui comprennent la force que donne au peuple l'exemple des grandes vertus ont adopté pour coutume d'élever sur les places publiques, et bien en vue, des monuments à la mémoire de ceux qui s'en sont rendus dignes. Les foules passent devant la statue qui donne les traits aimés d'un bienfaiteur ; les souvenirs qu'elle évoque sont une leçon de tous les jours. Il est rare que le rayon qui brille sur ce monument ne communique pas un peu de sa chaleur, au cœur qui passe.

"La paroisse de St. Roch doit agir dans cet esprit.

"S'il est un homme dont le souvenir soit digne d'être évoqué à chaque instant et puisse offrir de hauts exemples de vertus et de dévouement, c'est bien le souvenir de ce bienfaiteur qui, en développant l'éducation parmi nous a compris que c'était la plus grande force de la nationalité Canadienne.

"S'il est un homme digne d'une statue élevée sur une place publique à sa mémoire par ses concitoyens reconnaissants, c'est bien cet apôtre qui eut tous les patriotismes et toutes les charités.

"Ce n'est pas d'une vaniteuse célébrité dont nous parlons de l'entourer. Qu'a-t-il besoin de nos auréoles autour de son front dans la grande lumière où il marche maintenant ?

"Sa statue ravivant le souvenir de ses vertus, servirait d'exemple. C'est le livre le plus instructif qu'un peuple puisse lire que ces livres de bronze ou de pierre, ouverts à tous les yeux dans les jours de lumière ou de tempête.—P. G. HUOT."

—La mort vient encore de nous enlever celui qui comme vous a été le fils d'un cultivateur, mais qui, par son amour de la religion et du travail a été élevé à la plus haute dignité qu'un citoyen puisse atteindre, Son Excellence le Lieutenant Gouverneur René Edouard Caron, décédé le 14 décembre.

Comme le disait l'honorable M. Angers : "Les talents, le goût du travail accompagnés de la vertu, ont été les trois

puissances morales qui ont ouvert à ce fils d'un humble et honorable cultivateur du comté de Montmorency, les carrières variées qu'il a parcouru pendant cinquante ans pour venir s'éteindre revêtu du titre et des qualités de Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec."

L'espace nous manque aujourd'hui pour donner à nos lecteurs les détails sur la vie de ce pieux et charitable personnage qui ornera une des plus belles pages consacrées à l'histoire de nos illustrations qui ont fait la gloire et l'honneur du pays. Nous le ferons au prochain numéro.

— L'honorable M. Luc Letellier de St. Just a été nommé Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec. Il appartenait à notre Gouvernement Fédéral de faire cette nomination et il a choisi pour ce poste élevé celui qui avait sans cesse lutté dans les rangs du parti qui a actuellement le pouvoir en mains à Ottawa.

Cette nomination a été accueillie avec satisfaction dans la Province de Québec, car de ceux qui croyaient avoir quelque droit à occuper cette haute charge, l'Hon. M. Letellier était bien celui qui méritait le plus l'honneur de devenir notre Lieutenant-Gouverneur.

Comme le dit le *Courrier du Canada*, "l'Hon. M. Letellier est parfaitement qualifié à remplir la haute position qui lui est confiée.

"La haute expérience du système constitutionnel, que possède l'honorable M. Letellier, ses connaissances parlementaires, le calme qui s'est fait sur son nom pendant les vives et acrimonieuses luttes politiques qui ont eu lieu depuis deux ans, l'ont fait l'homme de la circonstance, car la position de lieutenant gouverneur présente en ce moment certaines anomalies politiques qui auraient pu faire craindre quelques conflits. Mais l'honorable M. Letellier par son savoir, sa prudence et sa modération, saura maintenir une ligne de conduite qui recevra l'approbation de tous les partis.

"L'hon. M. Letellier a joué un rôle assez important dans le monde politique. Il appartient par ses affinités à trois des principales familles canadiennes : la famille Têtu, la famille Casgrain et la famille Langevin qui toutes ont donné au pays des citoyens marquants soit dans le monde commercial, soit dans le monde littéraire, soit dans le monde politique."

CAUSERIE AGRICOLE

SOINS À DONNER AUX ANIMAUX.

Des raisons économiques en même temps qu'un peu d'humanité, demandent que les animaux d'une ferme soient entourés de quelques soins hygiéniques spéciaux, et que l'on appelle enfin une bonne fois l'attention des cultivateurs sur ce point de la plus haute importance et si éminemment négligé, et la cause de nombreux mécomptes et de pertes sérieuses pour la plupart de nos cultivateurs.

Une causerie sur cet important sujet est d'autant plus utile que l'objet à traiter est plus généralement négligé, et que les fréquentes épidémies qui sévissent de temps à autre d'une manière alarmante parmi les animaux de la ferme, trouvent fréquemment leur germe dans le manque de soins de la part du cultivateur, au sujet de l'hygiène tout aussi nécessaire à l'animal qu'elle l'est pour l'homme lui-même.

MATÉRIAUX ET MODE DE CONSTRUCTION D'UNE ÉTABLE.

Une des premières conditions dans l'établissement d'une étable, c'est d'avoir un bâtiment qui mette parfaitement le

bétail à l'abri des intempéries de l'air ; c'est par le choix des matériaux que l'on obtient ce résultat. N'est-il pas déplorable d'avoir encore à contempler dans la plupart de nos campagnes, même dans les anciennes paroisses, là même où l'exemple d'une parfaite stabulation est accordée aux animaux, par des cultivateurs soucieux de tout ce qui peut leur accorder quelques profits, de voir, disons-nous, ça et là de misérables réduits où le bétail est à peine couvert des influences extérieures derrière un bâtiment de pièces de bois disjointes que l'on recouvre intérieurement et extérieurement d'un mélange de terre argileuse et de foin haché. Ce détestable système renferme en lui la source de maux innombrables. En effet, l'argile employée dans cette bâtisse rustique, alors qu'elle semble avoir perdu toute son humidité et s'être parfaitement desséchée, qui ne perd toute son eau que par une forte cuisson, absorbe toujours, dans les temps pluvieux et brumeux, de nouvelles quantités d'humidité. Celle-ci se transmettant de proche en proche jusqu'à l'intérieur du bâtiment à travers les parois du mur, se communique bientôt à l'air, déjà naturellement plus ou moins humide par la respiration des animaux, de l'intérieur de l'étable.

On conçoit que le bétail qui séjourne dans ce lieu humide, véritable paradis, ne saurait rester sain ni donner à son propriétaire qui ne désire rien moins qu'à retirer du profit par l'élevage des bestiaux, le produit dont il serait susceptible d'obtenir en agissant avant les principes d'une bonne hygiène.

Ajoutez à cela que par cette prévoyance impardonnable, due le plus souvent à une fausse économie, qu'un grand nombre de substances fermentescibles se trouvent naturellement mélangées à l'argile, sont continuellement en décomposition par suite de l'humidité des murs et de la chaleur intérieure et projettent dans l'étable des gaz délétères qui ne manquent pas d'apporter leur part d'insalubrité. Cet état est encore bien pire si la bouse de vache, substance se mettant promptement en fermentation, fait partie de la composition du mur, comme l'on s'en sert en quelques endroits, pour donner à l'argile plus de liant. Enfin les froids rigoureux percent facilement les parois du clayonnage et agissent défavorablement, à leur tour, sur le bétail.

Les meilleurs murs pour une étable sont, sans contredit, ceux construits en briques de terre cuite. L'argile a perdu son humidité par la cuisson, et la brique transmet difficilement la chaleur de l'intérieur de l'étable vers l'extérieur en hiver. Elle constitue d'ailleurs un mur beaucoup plus solide et plus durable que la terre glaise et le bois. Du reste, le bas prix de la brique qu'il est facile de se procurer, dans le plus grand nombre de nos localités, fait que les bâtiments en briques ne reviennent guère plus chers que ceux construits en bois.

La première condition d'une bonne maçonnerie, suivant le dire de ceux qui ont quelque expérience de la chose, est une bonne brique ; la seconde, non moins essentielle, est d'avoir un bon mortier composé, comme cela se voit souvent, de trois quarts ou même de quatre cinquièmes de sable ferrugineux et même argileux, mais de parts égales de bonne chaux et de sable pur, ou tout au moins de deux tiers de sable bien pur avec un tiers de bonne chaux. Si l'est essentiel d'employer une bonne chaux, ce qui d'ailleurs est généralement reconnu, quoique moins généralement suivi, il est tout aussi nécessaire de prendre, pour y mélanger, de la silice aussi pure que possible. En effet, celle-ci forme, avec les éléments constitutifs du mortier, une liaison très-intime, telle qu'il en résulte un corps d'une dure-

té plus forte même que celle de la meilleure brique. Si, au contraire, le sable est mélangé de particules argileuses, celle-ci contrarient et empêchent en grande partie cette action réciproque sur l'assèchement de la solidité du mortier. De plus, l'argile attirant toujours l'eau, sera cause que le mur restera humide.

L'humidité est le principal défaut que l'on doit chercher à bannir des étables. C'est au moment de leur construction que l'on doit surtout y viser ; plus tard, il est difficile et fort coûteux, si pas même impossible souvent, d'y remédier encore.

Une étable humide est la source de beaucoup de maladies et de mécomptes dans le produit du bétail, comme nous l'avons dit plus haut. C'est à cette cause que l'on doit attribuer grand nombre de revers qu'essuient beaucoup de cultivateurs qui se voient obligés, à la suite de cette fâcheuse influence, de vendre fréquemment et à bas prix un bétail acheté fort cher et sur lequel on avait, avec raison, fondé de grandes espérances. Malheureusement, faute de raisonnement, par mesquinerie ou même par ignorance, on orie au sortilège et l'on accuse un soi-disant mauvais génie d'un mal dont on est nécessairement seul la cause.

Outre les mauvais matériaux, soit en bois ou autrement, la mauvaise position d'une étable est souvent la cause de son humidité. Ainsi située dans un bas-fond, assise sur un sol marécageux, trop enfoncé en terre, elle peut devenir humide par ces seules causes.

Il convient, et principalement quand le terrain sur lequel on veut asseoir l'étable est marécageux, bas et humide, d'exhausser le plancher de quelques pouces au-dessus du sol extérieur ; cette disposition facilite l'écoulement des urines et des eaux de lavage, rend plus prompte l'évacuation des gaz délétères et empêche les eaux de la fonte des neiges de pénétrer à l'intérieur.

À l'endroit où s'est trouvé longtemps un dépôt de fumier ou d'autres substances analogues ou malsaines, le sol se trouvant toujours imprégné plus ou moins profondément de ces matières délétères, il convient de ne pas y établir d'étable. Si la nécessité oblige de prendre un tel emplacement, il faut, après avoir déblayé assez profondément le terrain, le recouvrir d'abord d'une forte couche de terre argileuse pure pétrie avec de la chaux.

ORIENTATION ET EXPOSITION D'UNE ÉTABLE.

En vue d'une température convenable il importe de ne point considérer l'orientation d'une étable comme une chose sans importance. Quand nous parlons de l'orientation, nous voulons désigner l'exposition directe des ouvertures, portes et fenêtres, à un point déterminé de l'horizon.

L'orientation d'une étable est loin d'être indifférente. Exposée au nord elle est trop froide en hiver, et lorsque le bétail en sort il se trouve immédiatement sous l'influence des vents du nord. Les vents d'ouest ont le désavantage d'amener souvent des pluies. Nous donnons donc la préférence à l'Est pour l'exposition d'une étable. Ce côté de l'horizon est le plus sec à toutes les époques de l'année, se présente en été au soleil naissant et reste à l'abri des plus fortes chaleurs ; en hiver il donne aussi des froids moins intenses que le nord.

Position de l'étable par rapport à l'habitation des maîtres. — Des raisons économiques fort sages et d'une vérité irrécusable doivent décider les fermiers et propriétaires à ne point trop éloigner de leur habitation propre, celle de leurs bestiaux ; on ne doit pas non plus les mettre trop près des habitations.

Que l'on cherche donc à éviter l'un des extrêmes sans se jeter dans l'autre; qu'entre les deux on cherche un juste milieu. Ainsi, n'éloignez pas les bâtiments destinés à y loger votre bétail à une distance telle de votre habitation que vous ayez à parcourir, pour le soigner, un chemin hors de toute mesure. Si la nuit mal lui arrive, que vous puissiez de votre résidence entendre au moins le vacarme qui doit avertir l'oreille du maître ou de celui qui a le soin du bétail.

Espace à donner au bétail dans l'étable.—C'est un des plus grands torts du cultivateur que de ne pas proportionner l'espace de son étable au nombre de têtes de bétail auquel il la destine. C'est là sans contredit l'économiste la plus mal entendue de sa part; de l'état de gêne, du défaut d'espace et d'air dans l'étable, résulte une réduction considérable du produit des bestiaux; c'est un intérêt payé à un taux exorbitant.

Il est reconnu que, comme la pratique nous le démontre tous les jours, il faut à une bête bovine au moins 4½ pieds d'espace ou largeur; cette mesure est même trop faible, si l'on a affaire à une grande race comme celle des durhams. Les motifs qui ont conduit à admettre cette mesure sont des plus concluants, et voici: l'animal a une hauteur au moins égale à celle que nous venons de déterminer et il importe que, quand il se couche, il puisse au besoin s'étendre à l'aise et occuper ainsi en largeur un espace égal à sa hauteur. On ne saurait rabattre sur cette mesure qui est la moindre qu'au détriment de l'animal et de ses produits; car, outre que la gêne lui donne des allures mauvaises et le tare avant l'âge qu'il peut atteindre dans de bonnes conditions, on conçoit aisément que l'on ne saurait obtenir d'une bête se logeant difficilement un service aussi grand ni aussi long, ni un produit aussi considérable que de celle qui peut se reposer à l'aise et jouir plus amplement de toutes les commodités de la vie.

Quoique l'on soit moins parcimonieux, en général, sur l'espace en longueur à accorder au bétail de l'espèce bovine dans l'étable, il est toutefois hors de doute que dans la plupart des cas l'espace accordé est trop faible.

En effet, il ne suffit pas que l'animal occupe une place égale à sa propre longueur; il faut que sa longe ne soit pas trop courte et qu'il puisse à l'aise faire quelques pas en arrière. De plus, il importe, qu'en se couchant, l'arrière-train de l'animal ne puisse point se trouver placé sur le sol nu, ni dans les immondices. En considérant donc la longueur de la vache, nous nous accordons avec tous les praticiens qui ont traité ce point, à dire qu'il leur faut une longueur d'au moins 8 pieds, plus 3 pieds pour la crèche, soit, sans la rue de passage derrière l'animal, onze pieds en longueur. Le passage à laisser derrière l'animal doit avoir une largeur suffisante pour répondre facilement aux besoins du service; il lui faut 4 pieds pour une étable à un rang de bestiaux et à un peu plus pour deux rangs. Cette dernière mesure devrait avoir 6 pieds pour pouvoir y faire le service avec toute la facilité voulue, attendu qu'en cas de double rang le service est plus compliqué et le nombre des services plus considérable.

On s'est demandé souvent s'il pourrait être utile ou nuisible de mettre dans un seul et même local un grand nombre de bêtes bovines, ou autres, réunies. A cela nous répondrons qu'il n'est que trop reconnu, et que l'expérience de tous les jours vient constamment corroborer ce fait, que l'agglomération, alors même que les animaux se trouvent respectivement dans toutes les conditions nécessaires d'espace et d'air, est essentiellement un péril pour l'hygiène;

c'est-à-dire la salubrité. On ne peut donc, et nos grands éleveurs suivent généralement ce principe, mettre dans un même local qu'un nombre déterminé d'animaux. Nous ne saurions, sous ce rapport, admettre une mesure fixe; la disposition des bâtiments, l'usage et l'expérience ont eu mieux raison de ce fait que toutes les théories du monde. On sait d'ailleurs que l'on ne rencontre jamais, dans une ferme bien montée, des étables renfermant plus de 25 à 30 animaux, bœufs ou vaches. Nous voudrions même ne jamais voir dépasser la première limite; l'hygiène, le produit et le service ne feraient qu'y gagner.

(A suivre.)

L'école vétérinaire à Montréal

Nous félicitons M.M. les membres du Conseil d'Agriculture d'avoir accédé aux vœux manifestés par les directeurs de la Convention Agricole Nationale, en facilitant l'accès à cette école vétérinaire à nos jeunes canadiens-français, par l'établissement d'un cours vétérinaire donné en langue française, et par l'augmentation de bourses offertes aux jeunes gens qui n'ayant pas les moyens de faire aucun déboursé, auraient cependant des aptitudes pour suivre avantageusement ces cours vétérinaires.

Notre Gouvernement Provincial a bien voulu faire entrer dans son budget qu'il a soumis à la Chambre ces jours derniers, une somme de \$1000 pour aider à l'organisation de cette école vétérinaire.

Voici ce que nous lisons, au sujet de cette école, dans la *Semaine Agricole*:

"Malgré de sinistres prédictions le 'Conseil d'Agriculture' vient de faire les choses royalement, en faveur de nos jeunes canadiens, d'origine française, qui désireraient suivre les cours du collège vétérinaire de Montréal. Un cours sera donné en français et des médecins distingués ont été choisis comme professeurs. La physiologie et l'historiographie seront enseignées par le Dr. Pelletier, de l'Université Victoria. La chimie, par le Dr. d'Orsonnens. Ces deux cours seront suivis par les élèves, à l'Université même, rue St. Urbain.

"Le professeur Bruno, V. S., habile démonstrateur et praticien, donnera ses cours au collège vétérinaire, rue 'Union.' Un médecin vétérinaire sera choisi pour l'enseignement de la pathologie. Nous suggérons le nom de M. Couture, qui a donné des preuves de sa science et de son savoir, en plus d'une occasion.

"Nous ne suggérerions pas le nom de M. Couture, si, un concours n'en avait eu lieu; mais comme le conseil a fait choix du Dr. Bruno, nous représentons l'opinion publique en donnant le nom de M. Couture, comme étant celui qui au nombre des Canadiens pratiquant cet art, a le plus honoré sa profession, tant par ses écrits, que par de profondes études.

"Nos jeunes canadiens auront à cœur à reconnaître les services que le Gouvernement de Québec cherche à rendre à l'agriculture, en favorisant les desseins et bon vouloir de la Chambre, en profitant de ces cours qui retourneront à l'avantage de la classe agricole.

"Le 'Conseil' accorde vingt bourses aux jeunes gens qui seraient disposés à étudier cet art; pourvu, toutefois, que les candidats puissent passer un examen sur les connaissances requises pour être admis à l'étude.

"Nous engageons fortement nos jeunes Canadiens instruits qui veulent se vouer à l'agriculture, d'acquérir les connaissances d'un art, qui pourraient leur être utile en même temps qu'à leurs compatriotes, tout en les payant.

"Nous invitons nos sociétés d'agriculture, à favoriser un jeune homme en qui on reconnaîtrait les dispositions voulues pour cette étude.

"Les sociétés d'agriculture doivent naturellement se mettre à la tête; puisque par M. Benoit, député du comté de Chambly, elles ont demandé qu'elles fussent autorisées par le 'Conseil' à payer un médecin vétérinaire, pour venir en aide aux juges, au temps des expositions rurales. Nous félicitons M. Benoit, de sa bonne pensée; et le Conseil d'y avoir accédé.

"Le plus grand jouissance pour nous, est d'avoir obtenu ce

faveur de nos compatriotes, un collège vétérinaire français, et nous remercions de tout cœur les membres du Conseil, d'avoir répondu à l'humble prière que nous leur adressions depuis février dernier.

" Il n'y a pas de doute sur l'avenir de cette institution ; l'habilité de M. McEnchran, la réputation des médecins nommés par le Conseil, et la libéralité de ce dernier, tout nous porte à espérer que nos Canadiens intelligents sauront en profiter.

" Les cours s'ouvriront le 11 janvier prochain, et pour plus de détails, s'adresser au Dr. Leclère, l'estimable secrétaire du Conseil d'Agriculture, rue St. Gabriel."

Choses et autres

— D'ici à ce qu'on nomme un successeur à l'hon. M. Létellier de St. Just, l'hon. Isaac Burpee, ministre du Revenu, remplira la charge de ministre de l'Agriculture.

La débacle à Sorel.—La débacle en décembre, c'est merveilleux ; mais non agréable. Nous l'avons eue à Sorel jeudi, pas aussi forte ni aussi désastreuse que sur le Mississipi, mais assez importante dans ses effets pour mériter mention. Jeudi matin, par une température tiède comme au printemps, la glace s'est mise en mouvement, et si bien que, sur le midi, l'eau avait monté de quatre à cinq pieds, quo le fleuve n'était plus qu'un amas de glaçons cassés et pressés que charriait un courant très fort, et que deux malheureux bateaux ont été emportés par cette avalanche et grandement avariés. Il est venu un moment où la glace du Richelieu a été refoulée à son tour ; le Chamby et le Québec ont avancé de quelques pieds ; et, de ce côté-ci de la rive, le Terbonne a été poussé l'espace de 80 pieds au moins, entre le Berthier et le quai de la Cie. du Richelieu. Hier matin, le temps était clair, mais le vent s'est élevé au sud-ouest et le thermomètre a baissé sensiblement. La glace était arrêtée depuis la veille au soir, et l'on ne s'attend pas à d'autres dommages. Mais cette fâcheuse débacle cause une perte considérable au commerce de Sorel.

— La commission canadienne du Centenaire a l'intention d'inviter Son Excellence le Gouverneur-Général à présenter aux exposants canadiens, les médailles et diplômes qu'ils ont mérités, dans la salle du Sénat, à Ottawa. Cette présentation serait suivie d'un grand banquet auquel seraient invités les lieutenants-gouverneurs, tous les membres des législatures fédérale et locales, les membres des commissions canadiennes, américaines et étrangères. Un comité, dont le président serait l'hon. M. David Christie, président du Sénat, est chargée de prendre des mesures pour l'organisation de cette grande cérémonie, qui aurait lieu quelques jours après l'ouverture du Parlement Fédéral.

Reboisement des terrains pauvres.—Une société d'agriculture de l'Etat de Massachusetts, désireux d'y encourager la plantation des arbres et le reboisement des terrains pauvres, a offert des prix variant de \$400 à \$1000 pour les meilleures plantations de pins, de chênes et d'autres arbres appropriés aux besoins des différentes localités et aux différentes espèces de sols. Des instructions spéciales sont fournies aux concurrents. Voilà certes un exemple qui aurait besoin d'être imité dans la province de Québec.

RECETTES

Moyen de contrôler l'effet produit par la picote

Un médecin ayant fait l'expérience du remède suivant, employé à l'égard de ses patients atteints de la picote, a bien voulu en faire part au public en le publiant dans un journal de sa localité. Voici ce qu'il écrit : Lorsque vous vous apercevrez qu'un membre de votre famille aura été atteint de la picote, faites dissoudre une once de crème de tartre dans une pinte d'eau, que vous ferez prendre froid au patient, de temps à autre, jusqu'à ce que vous vous soyez assuré que ce remède aura produit son effet. L'application de ce remède n'est pas dangereuse ; et il en coûte peu de l'essayer.

Conservation des fourrures

Le fourrures qui se conservent le mieux et qui durent le plus longtemps sont celles qu'on porte le plus. C'est surtout lorsqu'on ne les porte pas qu'elles sont en proie aux insectes qui en font tomber le poil. Leur conservation durant toute la partie de l'année où l'on ne peut pas s'en servir, n'exige d'autres soins que celui de les visiter souvent, de les battre avec précaution, et de saupoudrer d'un peu de poivre ou de camphre en poudre.

Il est toujours nécessaire de les battre, même quand on les conserve à l'abri de la poussière, afin d'en faire tomber les œufs des insectes ennemis des fourrures. Ces œufs à peine perceptibles, sont déposés par les femelles à la base des poils. On peut aussi serrer des fourrures dans un état apparent de parfaite propreté, dans des boîtes où nul insecte ne peut pénétrer et les trouver au bout de quelques mois entièrement rongées.

OPERAS ! OPERAS !

Partitions piano et chant—paroles françaises

Le Cheval de Bronze.....	Auber.	Si j'étais roi.....	Adam
Les Diamants de la Couronne. do		La reine topaze.....	Massé
Le Domino Noir.....	do	Galathée.....	do
Le Bal Masqué.....	Verdi.	Les Saisons.....	do
Nabuchodonosor.....	do	Le Maçon.....	Auber
Le Barbier de Sévil.....	Rossini	Zanetta.....	do
Guillaume Tell.....	do	Fra Diavolo.....	do
Robert le Diable.....	Meyerbeer	L'aviata.....	Verdi.
Les Huguenots.....	do	Le Prophète.....	do
Le Pré aux Clercs.....	Hérold.	L'Africaine.....	do
Les Dragons de Villars.....	Maillart	Zampa.....	Hérold.
La Bohémienne.....	Balfe.	Marie.....	do
Richard Cœur de Lion.....	Grétry.	Martha.....	Flotow
Le Diable au Moulin.....	Gevaert	Stradella.....	do
Le Capitaine Henriot.....	do	Les Martyrs.....	Donizetti.
Le Bijou Perdu.....	Adam.	Lucèce Borgia..	do
Les Noces de Jeannette.....	Massé.	Don Paquale... do	
Roméo et Juliette.....	Gounod.	Le farfadet.....	Ad.
Philémon et Baucès.....	do	Franst.....	Goun.
La Nonne Sanglante.....	do	Mireille.....	do

Etc., etc., etc., en vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Éditeur de musique
25 rue St. Jean, QUÉBEC. (Banque d'Épargnes.)

F. L. Moreau, Notaire,

TIENT son bureau, comme par le passé, à Ste. Anne de la Pocatière, et sollicite respectueusement l'encouragement de ses anciens pratiques et du public en général.
Ste. Anne de la Pocatière, 14 Décembre 1876.

ECOLE VÉTÉRINAIRE DE MONTREAL

COURS FRANÇAIS

L'ECOLE VÉTÉRINAIRE DE MONTREAL commencent à donner en Français, un cours régulier de Science Vétérinaire dans toutes ses branches, JEUDI, 11 JANVIER PROCHAIN
Pour plus amples informations s'adresser au soussigné.

GEORGES LECLÈRE,

Secrétaire

Conseil d'Agriculture, P. Q

No. 63 Rue St. Gabriel, Montréal.

PIÈRE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.